

## LE PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE RÉGIONAL D'ÉCO-PATHOLOGIE MULTIESPÈCES EN RHONE-ALPES

G. ROSNER \*

### I - LE PROJET RHONE-ALPES

#### 1. INTRODUCTION

Le 19 février 1982, le Conseil d'Administration du G.I.E. Lait-Viande, présidé par Monsieur Pierre CORMORECHE, approuve à l'unanimité la mise en place d'une étude de faisabilité relative à la création d'une "station régionale d'éco-pathologie multiespèces", dont la nécessité avait été évoquée par le Président Fréjus MICHON le 30 mars 1981 à la Conférence des Présidents d'Organisations Agricoles à l'Isle d'Abeau.

#### Note d'information

Composition de l'Assemblée  
Générale du GIE Lait-Viande  
Rhône-Alpes

Le nombre des mandats à l'Assemblée Générale est ainsi réparti :	
- Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes :	17
dont 6 mandats pour les EDE	
et 3 mandats pour les SUAD	
- Chambres Départementales d'Agriculture Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence	2
- FRSEA :	8
dont 2 mandats section Laitière,	
2 mandats section Viande Bovine	
et 2 mandats section Caprine	
- FDSEA des Hautes-Alpes	1
- FDSEA des Alpes de Haute-Provence	1
- Fédération Régionale des Coopératives laitières Rhône-Alpes	10
- FDCL de l'Ain	1
- FDCL de Haute-Savoie	1
- FDCL de Savoie	1
- UCLA Haute-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence	2
- Union Régionale Bovine	15
- Union des Industriels Laitiers du Sud-Est	3
- Coopératives d'Élevage et d'Insémination	6
- Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Rhône-Alpes	2
- Fédération Régionale des Syndicats de Contrôle laitier	3
- Fédération Régionale des Groupements de défense sanitaire	3
- Groupement de Développement des races Bovines-Alpines Abondance et Tarentaise	2
soit un total de 78 mandats.	

\* G.I.E. Lait, viande Rhône-Alpes, 36 Quai Fulchiron 69005 Lyon.

## 2. POURQUOI UNE TELLE VOLONTE DE CREATION ?

Les Administrateurs d'un grand nombre d'Organisations Professionnelles Agricoles ont été amenés à faire un certain nombre de constats :

- les coûts de production imputables à la pathologie animale (estimés grossièrement à 15 à 20 % des productions animales) viennent grever très fortement les revenus agricoles.
- la médecine vétérinaire "classique", préventive et curative, mis à part la lutte contre les grandes épizooties, est relativement impuissante à abaisser, de façon notable, les coûts dus à la mauvaise santé animale.
- une véritable médecine préventive, devrait passer par l'analyse globale des conditions qui règlent l'apparition des différentes pathologies et syndrômes de l'élevage moderne.
- les enquêtes éco-pathologiques multifactorielles donnent des éléments qui permettent d'espérer qu'il est possible de mettre en évidence des facteurs de risques - et de les hiérarchiser - et donc de mettre en place des soins et des prophylaxies qui touchent aux causes profondes et non aux épiphénomènes ; les équipes de Ploufragan (TILLON et collaborateurs ; MORISSE et collaborateurs), de Theix (BROCHART et collaborateurs, enquête INRA - FNGDS), l'ont démontré.

C'est pourquoi le G.I.E. Lait-Viande Rhône-Alpes, en collaboration avec le G.I.E. Ovin Rhône-Alpes, l'Union Régionale Bovine Rhône-Alpes, l'Union Régionale Porcine Rhône-Alpes, investissant sur fonds propres, décident de financer une étude de faisabilité relative à la mise en place d'un Centre Régional d'Eco-pathologie multispèces.

## 3. CARACTERISTIQUES DE L'ETUDE DE FAISABILITE

- Elle est dirigée par le Docteur ROSNER spécifiquement embauché pour cela,
- Elle ne devra pas dépasser deux ans à compter du 15 avril 1982,
- Elle devra donner des indications précises sur les points suivants :
  - . Méthodologie générale de travail, choix d'objectifs, élaboration d'enquêtes, etc..
  - . Méthodologie d'élaboration des questionnaires,
  - . Typologie des exploitations retenues,
  - . Problème du choix des échantillons,
  - . Types de traitements informatiques (méthodes, analyses de données, etc..)
  - . Retour de l'information, après analyses des données vers les utilisateurs (éleveurs, techniciens, etc..)
  - . Montage financier,
  - . Structure administrative et mode de fonctionnement.

- La méthode de travail, adoptée pour les deux ans de l'étude, est la suivante :

. un travail d'animation (réalisé de concert avec les Organismes qui sont à l'origine du projet) permet de mobiliser les partenaires concernés (organisations professionnelles - agricoles et vétérinaires, l'administration vétérinaire, instituts de recherche, etc..) et de mettre en place des réalisations d'enquêtes éco-pathologiques, multifactorielles, par filière (ovine, caprine, bovins-viande, bovins-laitiers, porcine). Ces réalisations, qui sont ou seront opérationnelles pendant ces deux ans, sont autant d'expériences en vraie grandeur, elles permettront :

- de faire mieux connaître les différentes notions qui touchent à l'éco-pathologie, auprès des gens concernés (éleveurs, techniciens, etc..)

- d'approcher de façon réaliste, mais en "modèle réduit" ce que pourrait être le fonctionnement des différentes enquêtes au sein de chaque filière, et donc d'en tirer des enseignements par l'étude critique de ce qui se déroule à chaque instant.

. un Conseil Scientifique, composé pour le moment de Messieurs,

BROCHART            Directeur du Laboratoire d'éco-pathologie de l'Institut National de la Recherche Agronomique à Theix,

FONTAINE            Directeur de l'Ecole Vétérinaire de Lyon,

MIEGE                Directeur du Laboratoire des Services Vétérinaires de Haute-Savoie,

MORISSE             Responsable de la section d'épidémiologie bovine de Ploufragan,

TILLON               Directeur de la Station de Pathologie Porcine de Ploufragan,

TOMA                 Président de l'Association pour l'Etude de l'Epidémiologie des maladies animales,

observe et conseille, à partir des travaux des différentes filières (ovine, caprine, porcine, bovins à viande, bovins à lait), la (ou les) méthodologie (s) et typologie (s) qui serviront de support au travail effectué par le futur Centre régional d'éco-pathologie.

#### 4. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL D'ECO-PATHOLOGIE

- Connaître l'épidémiologie d'une région administrative et des petites régions naturelles,

- Déclencher des prophylaxies adaptées et des systèmes de prévention ponctuelle (du type alerte utilisé par la Prévention Végétale), basés sur des vecteurs d'intervention très opérationnels :

. Agents sanitaires (vétérinaires, techniciens G.D.S., etc..)

. Médias : presse, radio locale, télévision,

. Télématique (accumulation et restitution de données sous forme de banques alimentant des systèmes Vidéotex du type Antiope ou Télétel)

. Répondeurs automatiques (petites régions).

Ces réseaux d'observations, grâce aux méthodes utilisées nécessitant une très grande rigueur scientifique, devraient à moyen terme :

- servir de support à la formation des agriculteurs et des agents de développement,
- servir de support de modification des pratiques de conseil en matière sanitaire (dans une problématique d'aide à l'éleveur pour sa prise de décision),
- générer de nouvelles questions susceptibles d'orienter les travaux de la recherche fondamentale

afin d'assurer à l'éleveur utilisateur une meilleure maîtrise technico-économique de sa conduite d'élevage.

##### 5. ACTEURS ET PARTENAIRES DE L'ETUDE DE FAISABILITE ET DU FUTUR CENTRE REGIONAL D'ECO-PATHOLOGIE.

L'ensemble, sans aucune exclusive, des Organismes régionaux et nationaux :

- . professionnels (agricoles, vétérinaires, etc..),
- . de Développement et de Service (Chambres d'Agriculture, Centres d'Insémination, Etablissements Départementaux de l'Elevage, Contrôle Laitier, Syndicats spécialisés, Groupements de Défense Sanitaire particulièrement concernés, etc..),
- . économiques (coopération, industriels, groupements de producteurs, etc..),
- . administratifs (Services de Monsieur le Contrôleur Général des Services Vétérinaires, de Monsieur l'Ingénieur Général du GREF, de la Direction départementale des Services Vétérinaires, de la Direction départementale de l'Agriculture, etc..),
- . de Recherche (Institut National de la Recherche Agronomique, Laboratoires nationaux de la Direction de la Qualité, Laboratoires départementaux vétérinaires, etc..),
- . d'Enseignement (Ecole Vétérinaire de Lyon, grandes Ecoles d'Agriculture, etc..),
- . Instituts Techniques Nationaux (Institut Technique de l'Elevage Bovin, Institut Technique de l'Elevage Ovin et Caprin, Institut Technique du Porc, etc..),
- . Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire du Bétail,

est invité à collaborer à l'étude de faisabilité, afin de préparer la création d'un futur Centre régional d'éco-pathologie qui devrait accueillir, au sein de son Conseil d'Administration, toutes les sensibilités touchant d'une façon ou d'une autre au monde agricole.

## II - LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE L'ETUDE DE FAISABILITE

### 1. INTRODUCTION

Pour chaque filière, une commission informelle s'est constituée, composée de :

Eleveurs, (Responsables Professionnels),

Techniciens d'élevage (Groupements de producteurs, Coopératives, Etablissements Départementaux de l'Elevage),

Vétérinaires (Praticiens, Vétérinaires Conseils, Direction des Services Vétérinaires, Laboratoires des Services Vétérinaires, Laboratoire National de Pathologie Bovine),

Spécialiste (Ingénieur Agronome d'un Bureau d'Etudes Régional), chargé d'apporter un appui en matière de typologie, d'élaboration d'un questionnaire, d'analyse de données).

- Les commissions caprine et bovins-viande sont régionales.
- Les commissions bovins-lait sont départementales (deux commissions).
- La commission ovine est régionale mais un groupe restreint élabore entre deux réunions un travail plus approfondi, ce groupe restreint ne comprend que 4 - 5 personnes :
  - . des Vétérinaires (organisations professionnelles, INRA)
  - . des Techniciens (EDE)
- La commission porcine n'existe pas, dans la mesure où la méthode de travail est différente (utilisation d'une enquête déjà établie par la Station de Pathologie Porcine de PLOUFRAGAN, dont le dépouillement devrait permettre de savoir si RHONE-ALPES peut se situer dans le Réseau dit tertiaire, ou si notre Région devra trouver sa propre voie en matière d'éco-pathologie porcine).

Chaque commission a défini au préalable :

### 2. DES REGLES DE FONCTIONNEMENT PRECISES

- . Rythme de réunions : (une par mois ou par trois semaines),
- . Nombre des participants : illimité, mais nécessité d'une présence constante, toute personne du groupe s'engageant à suivre tous les travaux,
- . Egalité d'intervention des participants au sein du groupe,
- . La présence d'un participant impliquant l'engagement de son Organisme dans le projet éco-pathologie.

### 3. DES CONTRAINTES

- . Très peu de moyens financiers (appel au bénévolat pour l'étude de faisabilité)
- . Choix d'un sujet d'enquête "simple", car volonté d'obtenir quelques résultats concrets en un an
- . Choix réfléchi de privilégier principalement l'élaboration d'une méthode de travail et donc de mener l'enquête jusqu'au bout :
  - approche du problème typologique,
  - élaboration du questionnaire,
  - protocole d'entretien,
  - protocole d'analyse,
  - enquête proprement dite,
  - codage,
  - saisie,
  - traitement,
  - analyse, } informatique
- retour des conclusions aux personnes et organismes concernés :
  - . techniciens,
  - . éleveurs,
  - . professionnels, etc..

afin de pouvoir étudier le déroulement de chacune des étapes, même si celles-ci sont simplifiées,

- . Mais aussi nécessité de déboucher sur des données exploitables.

### 4. DES OBJECTIFS

- Faire en sorte que ces commissions par filière, soient des lieux de réflexion et de débat (sans étiquette organisationnelle), autour de la notion d'éco-pathologie - afin de mieux la comprendre.
- Observer la méthode générale de travail, et les particularismes propres à chaque filière, pour en tirer des enseignements critiques qui devraient permettre de proposer une méthodologie de travail d'un futur Centre régional d'éco-pathologie.
- Expérimenter différentes façons d'aborder les problèmes de typologie d'exploitations et les problèmes de traitement et d'analyse de données, là encore afin de pouvoir faire des propositions basées sur des expérimentations en grandeur nature.
- Déterminer, dans la mesure du possible, les facteurs de risques (et leur hiérarchie) qui créent les conditions favorables à l'apparition du syndrome choisi comme "sujet d'enquête".
- Conforter les éleveurs et techniciens qui travaillent dans ces commissions dans l'idée que l'éco-pathologie peut apporter des éléments de réponse à des problèmes peu faciles à résoudre (coûts de production ; coûts dus à la santé animale ; adéquation entre développement, productivité et rentabilité ; etc..)

En fonction de ces différentes données, les commissions, par filière, ont déterminé un ou plusieurs sujets d'enquêtes et ont commencé à travailler sur l'élaboration de leur questionnaire.

### III - LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

#### 1. COMMISSION BOVINS-VIANDE

Un exemple détaillé "Diarrhées du veau sous la mère".

Ainsi par exemple, la filière "bovins-viande" a produit le questionnaire définitif : "Diarrhées du veau sous la mère" de la manière suivante :

- 6 réunions d'une journée chacune : chaque réunion ayant réuni au moins 15 personnes, parfois 25 à 30.

Composition moyenne minimum.	}	. Eleveur.....	1
		. Techniciens de Groupements.....	6
		. Techniciens d'E.D.E.....	2
		. Laboratoire des Services Vétérinaires.....	1
		. Direction des Services Vétérinaires.....	1
		. Laboratoire National de Pathologie Bovine.....	1
		. Ingénieur Chargé d'Etudes.....	1
		. Autres.....	2

- La première réunion d'information, organisée avec le concours du Docteur MORISSE a permis de sensibiliser un certain nombre de personnes à l'éco-pathologie.
- La deuxième réunion a permis de dégager : règles de fonctionnement, contraintes, objectifs, sujet d'enquête ; une préenquête typologique a été décidée.
- Les troisième et quatrième réunions ont permis de produire un premier questionnaire qui a été présenté à la :
- Cinquième réunion, au cours de celle-ci la forme définitive de ce document provisoire a été adoptée. Ce document a été testé dans une dizaine d'exploitations.
- La sixième réunion a permis d'établir la version définitive du questionnaire (questions - numéros de questions - codage, etc..) en tenant compte des incohérences, erreurs et problèmes divers révélés par le testage.

Les résultats du traitement informatique de la préenquête typologique ont été publiés et cela a permis de cerner le type d'élevage auquel l'enquête "diarrhées du veau sous la mère" s'adresse.

Les problèmes tenant aux protocoles d'entretien et d'analyse, ont été réglés au cours de cette sixième réunion.

Deux heures de la septième réunion ont été consacrées à la distribution du document définitif ainsi qu'à la résolution de quelques problèmes concrets rencontrés au cours de prélèvements divers destinés aux analyses.

Cette enquête est en cours depuis le mois d'avril 1983 dans 50 exploitations environ.

#### "Problèmes respiratoires des veaux de nursery et des taurillons".

Ce sujet est travaillé depuis avril ; un questionnaire concrétisera bientôt le travail effectué. Ce groupe en est à sa troisième réunion avec un nombre de participants identique, voire supérieur à celui qui le précédait.

## 2. COMMISSION CAPRINE

- 8 réunions d'une journée chacune, regroupant à chaque fois au moins 12 participants, ont permis de produire un questionnaire sur le sujet suivant :

"Affections cutané-muqueuses". Ce questionnaire devrait être opérationnel pour les mois de septembre-octobre.

## 3. COMMISSION OVINE

- Les réunions du groupe restreint de réflexion et celles du groupe élargi auront permis de mettre en place un questionnaire touchant aux "Problèmes respiratoires des agneaux de bergerie", opérationnel à l'automne.

## 4. COMMISSION BOVINS-LAIT

- Une commission Hautes-Alpes a mis au point un questionnaire : "Mammites" en quelques réunions, de façon autonome, suivant une méthode de travail qui lui est propre et qui permettra donc d'être testée.
- Par ailleurs, le département de la Loire, suivant la même méthode que les filières "bovins-viande" et "caprine", élabore un questionnaire "Mammites". Ce groupe de travail d'une dizaine de personnes se réunit une demi-journée toutes les trois semaines (8 réunions)

## IV - CONCLUSION MOMENTANEE ...

### 1. CE QUI EST FAIT ...

- L'étude de faisabilité, après un an de travail, est en mesure de faire des propositions, basées sur une comparaison des fonctionnements effectifs et diversifiés des différentes filières, en matière de :
  - . Méthodologie générale de travail,
  - . Typologie et échantillon d'exploitations,
  - . Méthodologie d'élaboration de questionnaires,
  - . Fonctionnement et dynamique des filières qui déterminent et prennent en charge un sujet d'enquête.
- Ces propositions, dont certains aspects sont évoqués dans cet article, seront précisées et détaillées, ultérieurement, en particulier au moment du rendu de l'étude de faisabilité.

### 2. CE QUI RESTE A FAIRE ! ....

Il reste à proposer, après expérimentation de diverses possibilités offertes actuellement, des solutions en matière :

- . d'informatique :
  - mode (s) de traitement des données,
  - analyse des données,
- . de retour de l'information aux utilisateurs,
- . de montage financier.